

LANCEMENT DU PROGRAMME DE COMMÉMORATION
DU 125^e ANNIVERSAIRE DU MOUVEMENT INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

125 ans à l'œuvre

*Pendant vingt mois, entre novembre 1862 et août 1864, eut lieu une révolution dont le monde prit peu conscience à l'époque. La cause immédiate en fut l'émotion suscitée dans plusieurs pays d'Europe par la publication d'un petit ouvrage intitulé **Un souvenir de Solférino**. Son auteur, un jeune homme d'affaires suisse, Jean-Henry Dunant, exploita ce courant de sympathie afin de promouvoir l'idée que les soldats blessés, mis hors d'état de combattre, ne devaient par conséquent plus être traités comme des ennemis. Dunant voulait que les nations mettent sur pied des groupes de volontaires qui, avec le plein appui de leurs gouvernements respectifs, soient capables en permanence de porter assistance aux membres blessés et malades des armées en campagne, amis et ennemis.*

Avoir réussi, en moins d'une année, à réunir à Genève les représentants de seize gouvernements intéressés et un certain nombre d'organisations philanthropiques pour examiner la manière dont cette idée pourrait être réalisée constitua un véritable tour de force. Et ce fut la naissance de la Croix-Rouge, le 29 octobre 1863.

On ne saluera jamais assez la ténacité, l'imagination et l'audace d'Henry Dunant et des pionniers du Comité des Cinq — le futur Comité international de la Croix-Rouge — dont l'action allait aboutir à la conclusion, le 22 août 1864, de la 1^{re} Convention de Genève. Cette petite Convention de dix articles qui ouvrit la carrière de tout le droit humanitaire a marqué véritablement une étape dans l'histoire de l'humanité.

Cent vingt-cinq ans plus tard, le Mouvement fondé par Henry Dunant est devenu une force d'importance majeure dans le monde pour la protection des vies humaines. Cependant il reste encore trop méconnu du grand public, même si l'inhumanité de l'homme à l'égard de son prochain a rendu l'extension de ses activités à tel point nécessaire que, dans la grande majorité des pays, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge sont reconnus comme un élément indépendant mais essentiel des services de santé et d'assistance sociale.

Cela dit, les principes qui fondent l'action du Mouvement et qui constituent le patrimoine commun de toutes ses composantes restent en général mal connus. Nombreux sont les gouvernements qui ne comprennent pas les possibilités et les limites du Mouvement. D'autres mettent en doute sa capacité à rester neutre face aux problèmes actuels. A l'opposé, dans certaines situations, on accuse le Mouvement de partialité alors qu'il ne fait que se conformer aux principes de neutralité et d'impartialité selon lesquels il doit s'abstenir de tout jugement sur les événements et les personnes, ne doit faire aucune discrimination et doit n'assister les victimes qu'à la mesure de leurs besoins.

Dans les pays où, grâce à la Croix-Rouge et au Croissant-Rouge la communauté dispose d'un service de transfusion sanguine performant ou d'un service de premiers secours qui travaille sur une base non lucrative et prodigue généralement des soins gratuits aux patients, le public n'arrive souvent pas à imaginer que cette même Croix-Rouge, ce Croissant-Rouge réunissent ailleurs des familles séparées par la guerre, s'occupent de prisonniers de guerre et de détenus civils, de malades et de blessés et de civils arrachés à leur foyer par un conflit, assistent les jeunes Sociétés sœurs dans leur développement et leurs efforts d'améliorer le niveau sanitaire et nutritionnel des populations, prennent soin des victimes de la famine et procurent vêtements, nourriture et abris aux victimes de grandes catastrophes naturelles.

Aussi le CICR et la Ligue ont-ils souhaité saisir l'occasion du 125^e anniversaire du Mouvement pour sensibiliser le public du monde entier, en particulier les jeunes, aux préoccupations, aux activités, dans chaque pays et dans tous les milieux ainsi qu'aux projets de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en espérant que, par là, le Mouvement pourra susciter auprès du public un désir accru de participer à ses activités et de soutenir ses appels.

Lors de sa session de Rio de Janeiro, le Conseil des Délégués a adopté un programme de commémoration qui s'étalera sur deux ans,

de novembre 1987 à octobre 1989; son contenu figure dans les colonnes du présent numéro de la Revue (voir pp. 683-684).

Pendant ces deux prochaines années, la Revue relatera et commentera aussi fidèlement que possible les événements majeurs de ce programme, dans le monde comme à Genève. Cette commémoration doit permettre également de susciter une réflexion approfondie sur l'œuvre accomplie par le Mouvement pendant ces 125 ans dans ses divers domaines d'activité, elle doit aussi mieux nous faire comprendre l'apport personnel des précurseurs et des fondateurs du Mouvement et l'évolution de la pensée humanitaire qui a abouti en août 1864 à l'adoption de la I^e Convention de Genève.

La Revue s'efforcera ces prochains mois de partager cette réflexion avec tous ceux et toutes celles qui voudront bien lui apporter leurs contributions.

La Revue
